

Sauveteur Secouriste du Travail

Public cible

Agriculteurs.rices et porteurs.euses de projet des hautes alpes et des départements limitrophes.

Objectifs

Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours, Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations, Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention des risques en entreprise :
-Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention (DUER...)
-Analyse des accidents du travail...
2. Situer le cadre juridique de son intervention de sauveteur secouriste au travail
-Connaître les domaines d'intervention du SST et les limites des responsabilités du SST dans et hors de l'entreprise
-Appréhender le cadre juridique de son action
3. Réaliser une protection adaptée pour garantir la sécurité d'un individu
-Reconnaître les dangers persistants éventuels qui menacent la victime et son environnement,
-Repérage des personnes exposées aux dangers identifiés ou qui pourraient l'être
-Mettre en place les actions de protection
4. Examiner la ou les victimes et faire Alerter
-Assurer la mise en œuvre des actions de recherche et les examens permettant de déceler les signes d'atteinte à la vie d'une victime
-Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
5. Secourir la (les) victime(s)
Effectuer l'action et les gestes appropriés à l'état de la victime, qui : saigne abondamment - s'étouffe - a un malaise - a une brûlure - ne peut faire certains mouvements - a une plaie qui ne saigne pas abondamment - ne répond pas et respire - ne répond pas et ne respire pas

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

23 mars 2026 MSA 25 b avenue Commandant Dumont
09:00 - 17:00 (7hrs) 05000 Gap

Nicolas PRAT
Conseiller en Prévention des Risques Professionnels à la MSA 05

24 mars 2026 MSA 25 b avenue Commandant Dumont
09:00 - 17:00 (7hrs) 05000 Gap

Nicolas PRAT
Conseiller en Prévention des Risques Professionnels à la MSA 05

Co-organisateur(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Infos complémentaires

Organisée par ARDEAR PACA - Hautes Alpes

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 19/03/2026

Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 0€

Plus de renseignements

Vanessa Picard

adear05@orange.fr

ARDEAR PACA - Hautes Alpes

Maison de l'Agriculture

2 rue Paul Aubert

05000

GAP

Tel. 07 81 47 19 95

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 92 % de satisfaction sur nos formations en 2025%



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR05.